



# Pas-de-Calais

Le Département **Voirie**



## ORGANISATION ET INTERVENTION SUR LE DOMAINE PUBLIC DÉPARTEMENTAL

Le Département exploite un patrimoine de 6200 km de routes et 380 bâtiments publics. Les phénomènes climatiques, les intempéries, les accidents ou incidents, les dégradations diverses et tout autre événement fortuit peuvent soudainement dégrader les conditions d'utilisation du patrimoine et le rendre inapte, voire dangereux pour les usagers.

Il appartient donc à la collectivité de réagir dans les meilleurs délais pour sécuriser ce patrimoine et lui rétablir des conditions d'utilisation acceptables. C'est dans ce cadre qu'un

dispositif particulier permettant d'intervenir 24h/24 tout au long de l'année a été institué.

Pour améliorer le service rendu, le **DISPOSITIF DE VEILLE QUALIFIÉE** hors période hivernale a été renforcé.

**11 équipes d'interventions** sont désormais en astreinte de mi-mars à mi-novembre sur le territoire départemental.

En service hivernal, de mi-novembre à mi-mars, un **DISPOSITIF DE VIABILITÉ HIVERNALE** est opérationnel. Il a pour objectif le maintien

de la mobilité des usagers sur les grands axes économiques du département et la desserte des communes du territoire. La souplesse de l'organisation permet une adaptation aux phénomènes climatiques : des renforts sont mobilisés lors d'épisodes de verglas importants ou d'événements neigeux conséquents.

L'efficacité de la politique publique de viabilité du réseau routier est donc réaffirmée : un service public de qualité garantissant des déplacements sécurisés pour l'utilisateur tout en veillant à la sécurité des personnels engagés.



# VIABILITÉ HIVERNALE



## ARTOIS

### Les réseaux

Le territoire de l'Artois comptabilise un réseau de 815 km répartis comme suit :

- 141 km de routes départementales de 1<sup>ère</sup> catégorie dont 20 km à double voie (chaussée séparée)
- 182 km de routes départementales de 2<sup>e</sup> catégorie
- 492 km de routes départementales de 3<sup>e</sup> catégorie

### Les moyens engagés

- 4 Centres d'Entretien Routier
- 8 unités de salage
- 4 Responsables de secteur assurant le rôle de coordonnateur à tour de rôle
- 9 Chefs d'équipe assurant la fonction de patrouilleur à tour de rôle sur 3 circuits de patrouille répartis sur l'ensemble du territoire
- 50 agents d'exploitation assurant par binôme et à tour de rôle la conduite des unités de salage et le contrôle du bon épandage du sel.

12 entreprises privées et leurs moyens dédiés sont mobilisables dans le cadre des interventions plus lourdes de déneigement.

**Les linéaires traités**, 23 circuits réalisés de manière progressive (prise en compte des niveaux de trafic et de l'impact économique des routes concernées)

- 401 km en Niveau A (« 1<sup>er</sup> tour »)
- 300 km en Niveau B (« 2<sup>e</sup> tour »)
- 114 km en Niveau C (« 3<sup>e</sup> tour »)

En situation exceptionnelle (neige épaisse, congères...) l'objectif sera de **desservir chaque commune** par au minimum une route libre.